N°DC2023/507

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS LIÉS À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS AU SEIN DE PLUSIEURS DIRECTIONS ET DES RÉSEAUX DES MÉDIATHÈQUES ET CONSERVATOIRES DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président et le bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU le code général de la fonction publique et notamment l'article L.332-23, 2° ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que les collectivités et leurs établissements peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents, notamment pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximum de 6 mois ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de garantir un accueil et un service de qualité répondant aux critères de sécurité pour le public durant toute la période estivale et d'assurer la continuité du service public ;

CONSIDERANT que des besoins sont particulièrement recensés au sein de la direction de la voirie, eau potable et assainissement, de la direction des productions végétales et de l'ingénierie horticole et environnementale, de la direction des services urbains, de la direction de la restauration collective, de la direction des bâtiments, de la direction des ressources humaines, du service relations-usagers ainsi qu'au sein des réseaux des médiathèques et conservatoires de Grand Paris Sud Est Avenir ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer 66 emplois non permanents ;

DECIDE

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	01/06/23
Accusé réception le	01/06/23
Numéro de l'acte	DC2023/507
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144773A-AU-1-1

ARTICLE 1 : Sont créés 66 emplois non permanents pour faire face aux besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité durant la période estivale au sein de plusieurs directions et du réseau des médiathèques et de conservatoires de Grand Paris Sud Est Avenir, conformément au tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.
Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 1 juin 2023.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Établissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir

Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	01/06/23
Accusé réception le	01/06/23
Numéro de l'acte	DC2023/507
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144773A-AU-1-1

Mise en ligne le 01/06/2023

Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin saisonnier au sein de GPSEA

Pour la direction de l'eau potable, voirie et assainissement

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent d'exploitation	Adjoint technique	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 30 juin 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent d'exploitation	Adjoint technique	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 31 juillet 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent d'exploitation	Adjoint technique	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 31 août 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent d'exploitation	Adjoint technique	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 30 septembre 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 30 juin 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Agent administratif	Adjoint administratif	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 31 août 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction de l'eau potable, voirie et assainissement	TC	1er au 30 septembre 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour la direction des productions végétales et de l'ingénierie horticole et environnementale (DPVIHE)

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent polyvalent en entretien des cultures de végétaux	Adjoint technique	DPVIHE	TC	1er au 31 juillet 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent polyvalent en entretien des cultures de végétaux	Adjoint technique	DPVIHE	TC	1er au 31 juillet 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour la direction des services urbains

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent de la voie publique chargé de la collecte des corbeilles	Adjoint technique	Propreté urbaine	TC	1er au 31 juillet 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent de la voie publique chargé de la collecte des corbeilles	Adjoint technique	Propreté urbaine	TC	1er au 31 août 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent de déchetterie	Adjoint technique	Service environnement	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent de déchetterie	Adjoint technique	Service environnement	TC	1er au 31 août 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Médiateur	Adjoint technique	Service environnement	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Médiateur	Adjoint technique	Service environnement	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour la direction de la restauration collective

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Livreur-allotisseur	Adjoint technique	Direction de la restauration collective	TC	1er au 31 juillet 2023	4	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Livreur-allotisseur	Adjoint technique	Direction de la restauration collective	TC	1er au 31 août 2023	4	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour la direction des bâtiments

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction des bâtiments	TC	1er au 31 août 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour le réseau des médiathèques

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent polyvalent de médiathèque	Adjoint territorial du patrimoine	Réseau des médiathèques	TC	1er au 30 juin 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent polyvalent de médiathèque	Adjoint territorial du patrimoine	Réseau des médiathèques	TC	1er au 31 juillet 2023	11	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent polyvalent de médiathèque	Adjoint territorial du patrimoine	Réseau des médiathèques	TC	1er au 31 août 2023	6	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent polyvalent de médiathèque	Adjoint territorial du patrimoine	Réseau des médiathèques	TC	1er au 30 septembre 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour le réseau des conservatoires

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent administratif	Adjoint administratif	Réseau des conservatoires	TC	1er au 30 juin 2023	3	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Réseau des conservatoires	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Réseau des conservatoires	TC	1er au 30 septembre 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour le service relations usagers

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Chargé de relations usagers	Adjoint administratif	Service relations usagers	TNC 20/35ème	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)

Pour la direction des ressources humaines

Emploi	**Grade correspondant**	**Service**	**Temps de travail**	**Mois**	**Nombre**	Rémunération calculée sur la base de :
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction des ressources humaines	TC	1er au 31 juillet 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)
Agent administratif	Adjoint administratif	Direction des ressources humaines	TC	1er au 31 août 2023	1	Indice de rémunération correspondant à l'échelon 1 du grade de recrutement et selon les évolutions réglementaires (IFSE 37,89€)